



## RÉSUMÉ DE L'ATELIER SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA RESTAURATION DES PAYSAGES FORESTIERS: 4-8 AVRIL 2005

L'Atelier sur la Mise en Œuvre de la Restauration des Paysages Forestiers (Atelier de Petrópolis) s'est tenu à Petrópolis, au Brésil, du 4 au 8 avril 2005. L'Atelier était une initiative visant à apporter un soutien au Forum des Nations Unies sur les Forêts (FNUF), accueillie par le Brésil et organisée par le Partenariat Mondial pour la Restauration des Paysages Forestiers. Ce dernier avait été créé en mars 2003 pour la détermination et le renforcement du réseau des divers exemples de restauration de paysages forestiers (RPF), offrant des avantages aux communautés locales, concrétisant les engagements internationaux dans le domaine des forêts, et aidant à la gestion des forêts au profit de la santé écologique des paysages.

Mettant en présence plus de 100 participants représentant des gouvernements locaux, provinciaux et nationaux, des organisations internationales et non gouvernementales (ONG) et le secteur privé, l'Atelier de Petrópolis a cherché à dégager les voies et moyens d'accroître la compréhension des bonnes pratiques et les opportunités offertes dans le cadre des activités RPF, de stimuler leur appui politique et de catalyser et de montrer leur mise en application à travers le monde.

Le rapport de l'Atelier sera transmis à la cinquième session du FNUF (FNUF-5), qui se réunira du 16 au 27 mai 2005, à New York, aux Etats-Unis. L'atelier a également cherché à apporter une contribution à la mise en application des programmes de travail de divers processus politiques internationaux et régionaux, notamment les conventions sur la biodiversité, sur les changements climatiques et sur la désertification, l'Organisation Internationale des Bois Tropicaux (OIBT), le Processus de Téhéran pour les Pays à Faible Couvert Forestier, les Objectifs de Développement du Début du Millénaire (ODM) et le Sommet Mondial pour le Développement Durable (SMDD).

Les participants à l'Atelier de Petrópolis se sont réunis dans des sessions plénières, dans des groupes de discussions et dans des visites de terrain focalisées sur cinq thèmes: la compréhension de la RPF; les avantages de la RPF pour les communautés, les moyens de vivre, les services environnementaux et les économies durables; les outils utiles aux décideurs; la gouvernance et les partenariats; et, les opportunités d'investissement, les financements innovants et les incitations politiques. Les produits de l'atelier sont: le rapport de l'atelier à l'intention de la FNUF-5, le *Challenge de Petrópolis*, une déclaration décrivant les buts et l'état d'avancement actuel

de la RPF, ainsi que les mesures futures devant être prises par le Partenariat et par la communauté internationale, et un résumé des délibérations sur CD-ROM.

## BREF HISTORIQUE DU FNUF ET DU PARTENARIAT POUR LA RPF

**LE PROCESSUS DU FNUF:** En octobre 2000, le Conseil Economique et Social des Nations Unies (ECOSOC), dans sa Résolution E/2000/35, a établi le FNUF en tant qu'organe subsidiaire dont le principal objectif consiste à promouvoir la gestion, la conservation et l'utilisation durable de tous les types de forêts. Le FNUF a réussi une période quinquennale (1995-2000) de dialogue autour des politiques forestières, facilité par le Groupe Intergouvernemental sur les Forêts (GIF) et le Forum Intergouvernemental sur les Forêts (FIF). Pour la réalisation de son objectif, les principales fonctions suivantes ont été déterminées pour le FNUF: faciliter la mise en application des accords ayant trait aux forêts et favoriser une compréhension commune de la gestion forestière durable; s'assurer du développement continu des politiques et du dialogue entre les gouvernements, les organisations internationales et les principaux groupes identifiés dans le Plan d'Action 21, et traiter des questions forestières et autres sujets de préoccupation émergents de manière globale, exhaustive et intégrée; renforcer la coopération ainsi que la coordination des politiques et des programmes axés sur les questions ayant trait aux forêts; renforcer la coopération internationale et le suivi, l'évaluation et l'établissement des rapports sur les progrès accomplis dans les fonctions et les objectifs mentionnés ci-dessus; et renforcer l'engagement politique en faveur de la gestion, conservation et développement durable de tous les types de forêts.

### DANS CE NUMERO

|   |    |
|---|----|
| Bref Historique du FNUF et du Partenariat pour la RPF . . .   | 1  |
| Compte Rendu de l'Atelier sur la Mise en Œuvre de la Restauration des Paysages Forestiers . . . . . | 2  |
| La Plénière et les Groupes de Travail . . . . .   | 3  |
| Les Visites de Terrain . . . . .  | 9  |
| Le Challenge de Petrópolis . . . . .  | 9  |
| La Session de Clôture . . . . .   | 9  |
| Reunions a Venir . . . . .  | 10 |

Les processus GIF/FIF ont produit un ensemble de plus de 270 propositions d'actions axées sur la GFD, appelées, de manière collective, comme étant les Propositions d'Action des GIF/FIF. Ces propositions constituent la plate-forme du Programme de Travail Pluriannuel (PTPA) et du Plan d'Action du FNUF, dont les divers thèmes sont examinés aux sessions annuelles du FNUF.

La session d'organisation du FNUF et les consultations informelles menées sur le PTPA, ont eu lieu du 12 au 16 février 2001, à New York, aux Etats-Unis. Les délégués y ont décidé que le Secrétariat du FNUF sera localisé à New York et ont procédé à l'examen des progrès réalisés vers l'établissement du Partenariat de Collaboration sur les Forêts (PCF) et de la durée du mandat des membres du Bureau.

La première session du FNUF (FNUF-1) s'est déroulée du 11 au 23 juin 2001, au siège des Nations Unies à New York. Les délégués y ont discuté puis adopté des décisions portant sur le PTPA du FNUF, le Plan d'Action de la mise en œuvre des Propositions d'Action des GIF/FIF, et le travail du FNUF avec le PCF. Ils ont recommandé aussi, l'établissement de trois groupes d'experts spéciaux chargés de fournir, au FNUF, des avis techniques concernant: les approches et les mécanismes du suivi, de l'évaluation et de l'élaboration des rapports; le financement et le transfert des technologies écologiquement rationnelles; et la considération de la charge consistant à recommander les paramètres du mandat de l'élaboration d'un cadre juridique applicable à tous les types de forêts.

Il était clair dès le départ qu'il ne disposera pas de suffisamment de temps pour mener des débats approfondis sur nombre de sujets politiques sensibles et très complexes, durant les sessions ordinaires du processus. La FNUF-1 a, par voie de conséquence, invité les pays et les organisations à entreprendre des initiatives pour la facilitation des travaux. Ces réunions d'experts sont organisées dans l'objectif de procéder à l'examen et à l'analyse de questions particulières avant leur soumission aux sessions officielles.

La FNUF-2 s'est tenue du 4 au 15 mars 2002, au siège des Nations Unies, à New York. Les produits de la FNUF-2 ont englobé une Déclaration Ministérielle et huit décisions portant sur: la lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts; la conservation forestière et la protection des types uniques de forêts et des écosystèmes fragiles; les stratégies de réhabilitation et de conservation pour les pays dotés d'un faible couvert forestier (PFCF); la mise en valeur et la restauration des sols dégradés et la promotion des forêts naturelles et des forêts plantées; les concepts, la terminologie et les définitions; les critères particuliers de l'évaluation de l'efficacité des accords internationaux sur les forêts; les révisions proposées pour le plan à moyen terme couvrant la période 2002-2005; et les questions diverses.

La FNUF-3 s'est réunie à Genève, en Suisse, du 26 mai au 6 juin 2003. La FNUF-3 a adopté des résolutions portant sur: l'amélioration de la coopération et de la coordination des politiques et des programmes; la santé et la productivité des forêts; les aspects économiques des forêts; le maintien du couvert forestier de manière à répondre aux besoins présents et futurs; le Fonds Fiduciaire du FNUF; et le renforcement du Secrétariat. La FNUF-3 a également adopté une décision portant sur le format à respecter dans l'établissement des rapports volontaires et sur les mandats des trois groupes d'experts spéciaux, tâche menée depuis la FNUF-2.

La FNUF-4 s'est déroulée à Genève, du 3 au 14 mai 2004. Un accent particulier y a été placé sur la négociation d'une résolution portant sur la mise en place d'un processus de facilitation de l'évaluation de l'efficacité de l'accord international sur les forêts, à la FNUF-5. La FNUF-4 a adopté cinq résolutions portant sur: les aspects social et culturel des forêts; les connaissances scientifiques ayant trait aux forêts; le suivi, l'évaluation, la communication des données et, les critères et indicateurs; le financement et le transfert des technologies écologiquement rationnelles; et, l'évaluation de l'efficacité de l'accord international sur les forêts. Les délégués n'y sont pas parvenus à adopter des résolutions concernant le savoir traditionnel ayant trait aux forêts et l'impulsion de la coopération.

#### **LE PARTENARIAT INTERNATIONAL POUR LA RPF:**

La RPF a été à l'origine définie, lors de l'atelier organisé par le WWF et l'UICN, qui s'est tenu à Segovia, en Espagne, en Juillet 2002, comme étant: "un processus planifié visant à rétablir l'intégrité écologique et à améliorer le bien-être humain dans les paysages forestiers déboisés ou dégradés." L'idée de la mise en place du Partenariat International pour la RPF a émergé au cours de la réunion consultative organisée par la Commission Forestière du Royaume-Uni et l'UICN, à Edinburgh, au Royaume-Uni, en septembre 2002. Depuis sa création en mars 2003, le Partenariat International a organisé et soutenu plus de 11 ateliers nationaux et régionaux sur la RPF. En outre, l'OIBT a mené sa série d'ateliers consacrés à la restauration, sous la couverture du Partenariat, comme l'a fait la FAO, avec son initiative sur les PFCF. Le Partenariat International compte actuellement plus de 20 partenaires et de parrains.

#### **COMPTE RENDU DE L'ATELIER SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA RESTAURATION DES PAYSAGES FORESTIERS**

Lundi matin 4 avril, le Président de la session, Tasso Rezende de Azevedo, Secrétaire d'Etat chargé des Forêts, Ministère Brésilien de l'Environnement, a souhaité la bienvenue aux participants et a remercié les organisations sponsors, ainsi que les associations et institutions brésiliennes. Il a déclaré que l'Atelier devrait permettre aux participants d'échanger leurs visions et leurs expériences et d'apporter leur soutien aux efforts fournis, à tous les niveaux, pour la restauration des paysages forestiers.

Paulo Kageyama, Directeur de la Biodiversité, Ministère Brésilien de l'Environnement, parlant au nom de Marina Silva, Ministre Brésilien de l'Environnement, a souligné que la restauration des forêts est particulièrement importante dans les pays tropicaux dotés d'une riche biodiversité. Il a décrit les divers types de forêts au Brésil et a indiqué qu'une action urgente de restauration est indispensable. Kageyama a expliqué que le gouvernement brésilien vise à réaliser un niveau zéro de déforestation et a souligné l'importance de la protection des organes chargés des ressources en eau. Expliquant que dans l'Etat de São Paulo, la législation fixe le nombre minimum d'espèces par hectare restauré, à 80, il a précisé que la plantation de forêts mixtes devrait faire partie de la politique publique.

Tim Rollinson, Directeur Général, Commission du Royaume-Uni sur la Foresterie, au nom du Partenariat Mondial pour la RPF, a déclaré que l'objectif du Partenariat consiste à catalyser et à renforcer le réseau d'information des divers exemples d'expériences de RPF, faciliter les partenariats, à mettre en exergue les opportunités favorisant, et à déterminer



les obstacles entravant la mise en œuvre, et à stimuler l'investissement public et privé dans la RPF. Il a mis en relief les leçons apprises, notamment: l'engagement des populations à tous les niveaux; l'édification sur les ressources, les initiatives et les engagements existants; l'adoption d'une perspective régionale solide; et, le façonnage de l'engagement et de la collaboration, à la mesure des moyens dont disposent les populations impliquées. Il a mis en lumière les accomplissements du Partenariat, notamment: une compréhension accrue de la RPF; l'élaboration de projets axés sur la mise en opération de la RPF, dans plusieurs pays; et l'établissement de plusieurs comités nationaux chargés des questions de RPF. Entre autres actions futures du Partenariat, il a mentionné: la représentation à la FNUF-5; l'élaboration de décisions et d'outils d'appui favorisant la mise en œuvre de la RPF; la détermination des champions de la RPF; et le renforcement des liens avec d'autres processus environnementaux multilatéraux.

Antonio Carlos do Prado, du Secrétariat du FNUF, parlant au nom de Pekka Patosaari, Coordinateur et Chef du Secrétariat du FNUF, a déclaré que la RPF est une application pratique de la gestion forestière durable, au niveau des paysages, et que le Partenariat est utile au rattachement des engagements internationaux en faveur des forêts, aux actions concrètes au niveau du terrain et au niveau opérationnel. Il a affirmé que le Partenariat et le FNUF partagent les objectifs de la restauration des paysages dégradés et de l'établissement d'un équilibre entre le maintien des écosystèmes forestiers et la fourniture de biens et de services. Il a également souligné l'importance de la présentation des produits de l'Atelier et les enseignements tirés de la restauration forestière à la Réunion Ministérielle de Haut Niveau de la FNUF-5, et de l'utilisation de cette occasion pour renforcer les liens entre les forêts et les objectifs de développement internationalement convenus.

Emmanuel Ze Meka, Directeur Adjoint de l'OIBT, a mis en exergue le rôle joué par le Partenariat dans la restauration et la réhabilitation des forêts dégradées et a souligné les progrès accomplis dans la bonne gestion des forêts depuis le Sommet de Rio. Il a indiqué que 60% de la production mondiale du bois proviennent des forêts secondaires et a appelé à la participation des communautés locales dans la gestion des forêts.

Jiang Zehui, Présidente de l'Académie Chinoise de la Foresterie, a présenté les programmes de RPF menés en Chine. Elle a reconnu les responsabilités et le rôle de la Chine dans la préservation de l'environnement mondial et a souligné que les forêts jouent un rôle irremplaçable dans cet effort. Elle a décrit les progrès accomplis en Chine dans le domaine de la restauration des forêts, y compris dans l'accroissement du couvert forestier et des réserves naturelles, et a présenté les grandes lignes des plans nationaux pour la restauration des écosystèmes des terres dégradées. Elle a précisé que les programmes visent à maintenir et à restaurer la structure et la fonction des systèmes écologiques, et a mis en relief quelques unes des mesures prises, notamment: la lutte contre la désertification; la conversion de terres agricoles en forêts; le contrôle de l'érosion des sols; la gestion des ressources en eau; et la réhabilitation. Elle a indiqué que la Chine a introduit le concept de la gestion écologique intégrée et qu'elle est en train de travailler avec les organisations internationales pour trouver des voies et moyens innovants de restaurer les terres dégradées.

Stewart Maginnis, Chef du Programme de Conservation des Forêts, de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), a présenté un exposé sur la structure et les produits de l'Atelier, mettant en relief son rôle en tant que partie intégrante du processus, édifiant sur les leçons apprises, les expériences et les actions qui ont émergé des ateliers régionaux et nationaux consacrés à la RPF, tenus ces deux dernières années. Il a souligné l'importance du rattachement de la RPF au Plan d'action du développement international et du besoin de traiter les questions de la structure de la gouvernance au niveau des paysages forestiers, et a appelé à l'investissement dans la RPF. Il a indiqué que les participants devraient travailler en vue de créer un cadre permettant de décrire les différents cas de RPF à d'autres, plutôt que de déterminer le paradigme de restauration.

Après cette session d'ouverture, les participants ont tenu la première session thématique consacrée à la compréhension de la RPF. Mardi, les participants ont effectué trois visites de terrain dans des sites de RPF situés dans l'Etat de Rio de Janeiro. Mercredi et Jeudi, les participants ont tenu des discussions plénières et de groupes de travail. Mercredi, les participants ont abordé les thèmes des avantages que la RPF fournit aux communautés, les moyens de vivre, les services environnementaux et les économies durables, et les outils utiles aux décideurs. Jeudi, les participants ont planché sur le thème de la gouvernance et des partenariats, et sur les opportunités d'investissement, le financement innovant et les politiques d'incitation. Vendredi, au cours de la plénière de clôture, ils se sont focalisés sur le thème des évolutions et des futures orientations. Ce compte rendu résume de manière chronologique les délibérations de l'Atelier de Petrópolis, y compris les exposés et les produits de la plénière et des groupes de travail, un bref descriptif des visites de terrain et un résumé du *Challenge de Petrópolis*.

## **LA PLENIERE ET LES GROUPES DE TRAVAIL**

**COMPRENDRE LA RPF:** Cette session plénière qui s'est tenue lundi après-midi 4 avril, était présidée par Sergio Besserman, du Bureau Brésilien du WWF. Elle a consisté en une introduction à la session du groupe de discussion, des exposés d'études de cas, et une table ronde.

Le Président Besserman a souligné l'importance du rétablissement de la Forêt Atlantique pour l'amélioration des moyens de vivre et la fourniture de services écosystémiques. Il a donné un aperçu sur la restauration de la forêt de Tijuca, à Rio de Janeiro, effectuée au 19<sup>e</sup> siècle, et le soutien apporté par la communauté locale au remplacement de plantations de café, par des forêts. Se basant sur cet exemple, il a expliqué que le processus de restauration est efficace du point de vue coût, a souligné le besoin d'intégrer les communautés locales dans les processus de restauration des forêts. Pour conclure, il a précisé que le rétablissement des forêts offre l'occasion de restaurer la nature tout en favorisant l'amélioration de la qualité de vie, en particulier pour les pauvres.

Jim Ball, consultant, a présenté une revue des ateliers nationaux et régionaux sur la RPF, dans lesquelles l'adoption d'une définition commune de la RPF a été recommandée. Il a précisé que des mesures ont été prises pour la mise en place de plans d'action nationaux et a décrit les principes sur lesquelles repose l'adhésion à la RPF: l'amélioration des moyens de

vivre; la restauration de la biodiversité; l'utilisation du savoir local; et l'établissement d'un équilibre entre les objectifs environnementaux, économiques et sociaux. Il a souligné l'importance de la coopération, des partenariats et de l'implication de l'ensemble des parties prenantes, pour la réussite de la RPF, et a expliqué que le Partenariat Mondial pour la RPF vise à agir en guise de réseau d'échange d'informations et expériences.

William Jackson, de l'UICN, a présenté un exposé sur le rôle des forêts dans le soutien du bien-être humain. Notant que les forêts sont le foyer de 300 millions de personnes, il a mis en exergue le lien entre les forêts et les services écosystémiques. Il a parlé des pressions grandissantes exercées sur les forêts, mettant en exergue les augmentations enregistrées dans les taux de déboisement, ainsi que dans la fragmentation et la dégradation des forêts. Il a expliqué que l'adoption d'une perspective en faveur des paysages permet l'intégration d'une large gamme des services écosystémiques, et a déclaré que la RPF cherche à s'éloigner de l'approche verticale allant du haut vers le bas de la pyramide, et à intégrer les communautés locales dans la gestion des forêts. Il a également reconnu que des compromis sont nécessaires dans la mise en application de la RPF, et que les produits doivent être des résultats négociés. Entre autres challenges futurs posés à la RPF, il a mentionné: la difficulté de mesurer la performance à l'échelle des paysages; l'intégration des enseignements tirés de la RPF dans les instances politiques nationales et internationales; et l'adoption d'arrangements institutionnels souples.

Au cours des débats qui ont suivi, les participants ont évoqué les liens entre la RPF et les programmes de biodiversité et l'adaptation aux changements climatiques, et le point de savoir si la communauté internationale devait adopter une définition commune des "paysages" et de la "RPF."

Les participants ont ensuite entendu des exposés présentant trois études de cas portant sur la compréhension des questions de RPF. Wendelin Mlengi, du Ministère Tanzanien des Ressources Naturelles et du Tourisme, a partagé des expériences vécues dans le domaine de la conservation des eaux et des sols dans des zones forestières éloignées et très dégradées, en Tanzanie. Il a parlé des tentatives non concluantes, menées dans le domaine du reboisement, qui n'étaient pas en phase avec les besoins, les vues ou les comportements locaux. Il a ensuite décrit les expériences réussies avec le système «*Ngitile*» géré de manière traditionnelle, et consistant en l'intégration de parcelles pour permettre la régénération naturelle des forêts. Il a énuméré les principales composantes d'une mise en œuvre réussie, dont: l'accroissement des avantages économiques dérivés du système *Ngitile*, en faveur des communautés; la compréhension et le respect des capacités des personnes, des perceptions et des besoins de la restauration; et l'amélioration des moyens de vivre à travers le leadership, des politiques et des marchés encourageants.

Au sujet du rôle des forêts et des arbres plantés dans le cadre de la restauration des paysages, dans les PFCF, Jim Carle, de l'Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), a présenté les résultats des six études de cas et des quatre ateliers régionaux conduits au Moyen Orient et en Afrique. Il a identifié les causes profondes du déboisement et de la dégradation des sols dans les PFCF, comme étant: les conditions physiques arides; les pressions exercées par la population sur les forêts, dans les zones très peuplées dotées d'un faible couvert forestier; la pauvreté et l'insécurité alimentaire; et les politiques gouvernementales

contradictoires. Il a énuméré les effets de ces causes profondes, notamment: la faiblesse des capacités dans le domaine de l'utilisation des sols; l'érosion des options offertes dans le domaine des moyens de vivre; la dislocation des coutumes sociales et culturelles; l'abandon des terres; et l'affaiblissement de l'économie. Au sujet des principales contraintes posées à la restauration, il a cité la marginalisation du secteur forestier dans les processus nationaux, l'absence de transfert des connaissances et des capacités nécessaires aux approches participatives, des droits de propriété foncière et de propriété de récoltes, peu clairs, et le manque de prise en compte des moyens de vivre. Il a énuméré les leçons apprises des études de cas des PFCF citant, notamment: le besoin d'intégrer les paysages forestiers et les approches fondées sur des moyens de vivre durables, dans les plans de développement nationaux; la décentralisation; et l'intégration des connaissances techniques, scientifiques et traditionnelles ayant trait aux moyens de vivre et aux paysages forestiers. Il a précisé que les mesures futures engloberont des actions intersectorielles, pluridisciplinaires et à étages multiples, établissant un équilibre entre les avantages apportés au plan des moyens de vivre et les préoccupations de conservation.

Lal Bharat, Secrétaire Adjoint du Gouvernement Indien, a présenté une étude de cas portant sur les approches communautaires dans le domaine de la RPF, dans l'Etat du Gujarat, et son impact sur la sécurité de l'eau, l'atténuation des sécheresses et les moyens de vivre. Il a débattu du rôle des forêts dans les régions aride et semi-aride enclines à la sécheresse, et a énuméré les défis auxquels les communautés sont confrontées dans la gestion de la rareté de l'eau. Il a décrit les réussites enregistrées par la gestion intégrée des lignes de partage des eaux et des projets de développement, dans les aspects relatifs à: l'amélioration de la disponibilité de l'eau potable, et de l'eau pour l'agriculture et l'horticulture; la prévention de l'érosion des sols; l'accroissement du couvert forestier; et la réduction de la dégradation des forêts. Il a indiqué que le projet a réussi dans la promotion de la construction de plusieurs structures de gestion des eaux, de la protection des zones forestières, de la plantation d'espèces locales, et du déplacement de la focalisation économique loin de l'extraction du bois d'œuvre.

Dans le débat qui a suivi, les participants ont traité des causes de la dégradation, des principales contraintes posées à la mise en œuvre de la restauration, de la viabilité sociale des projets de RPF, et de la multiplication des projets pour d'autres pays et d'autres régions.

Les participants se sont ensuite engagés dans un débat plénier sur les expériences particulières vécues dans le domaine de la RPF, débat modéré par Stewart Maginnis. Au sujet des aspects sociaux de la RPF, les participants ont souligné l'importance de l'implication des communautés locales dans un processus transparent et participatif, en vue de s'assurer de la durabilité, de l'appropriation des projets de RPF et de la sécurité alimentaire.

Au sujet des aspects environnementaux de la RPF, les participants ont mentionné qu'un cadre politique approprié peut jouer un rôle clé dans la réussite de la conservation des forêts, et a souligné l'importance de l'entretien des forêts restaurées.

Au sujet des aspects financiers de la RPF, un participant a expliqué comment la garantie juridique d'un pourcentage des avantages tirés des projets de RPF, au profit des agriculteurs locaux, est cruciale pour leur mise en application. Quelques



participants ont souligné le rôle joué par la commercialisation des produits forestiers, le besoin d'incitations économiques et de pénalités, pour encourager la RPF, et l'importance du cash flow pour les agriculteurs.

Au cours de la séance conclusive, Gill Shepherd, du Fonds International pour le Développement Agricole, a résumé les sujets traités, soulignant la nécessité, pour les processus de RPF, d'intégrer un éventail plus large de parties prenantes et d'institutions, ainsi que l'importance des savoirs locaux. Elle a précisé que les challenges futurs à relever englobent une reconsidération des aspects touchant à la propriété et des incitations économiques.

Joseph Cobbinah, de l'Institut Ghanéen de Recherche Forestière, a appelé au rattachement de la RPF à l'amélioration des moyens de vivre.

Paulo Kageyama a souligné l'importance de l'implication du secteur privé et de la sécurité de la propriété foncière, ainsi que de la fourniture d'alternatives économiques aux producteurs, dans les projets de RPF.

#### **LES AVANTAGES FOURNIS PAR LA RPF AUX COMMUNAUTÉS EN TERME DE MOYENS DE VIVRE, SERVICES ENVIRONNEMENTAUX ET ECONOMIES DURABLES:**

Cette session a eu lieu mercredi 6 avril, et a été présidée par Gill Shepherd. La session a consisté en une introduction aux thèmes, des présentations d'études de cas et des discussions de groupes de travail.

La Présidente Shepherd a expliqué que la session visait à examiner les questions touchant à la pauvreté et aux communautés, dans la RPF. Elle a déclaré que la RPF doit être plus inclusive, à travers l'implication d'un large éventail de parties prenantes et une mosaïque des diverses utilisations des sols et de propriétés foncières. Elle a souligné le besoin d'améliorer la prise de conscience quant à l'interdépendance de l'ensemble des parties prenantes, d'élaborer les formes de collaboration en matière de suivi et d'évaluation, et de dégager des forces motrices à court et à long terme pour la RPF. Elle a indiqué que pour être appropriés, les projets "pro-pauvres" de RPF doivent être adaptés aux paysages forestiers et aux communautés, car il n'existe pas de solutions "à taille unique pour tous".

Mark Aldrich, de WWF-International, a souligné l'importance d'avoir une large définition des parties prenantes lors de la mise en œuvre des projets de RPF, et a énuméré les avantages potentiels fournis par la RPF aux communautés et aux moyens de vivre, citant notamment: une implication accrue dans la planification; l'amélioration des droits de propriété foncière et des opportunités d'emplois; la génération de revenus alternatifs; et l'accroissement de la gamme des biens et services forestiers. Il a décrit les avantages offerts par la RPF à la fourniture de services environnementaux, dont: la conservation des eaux et des sols, les valeurs culturelles et spirituelles, et la fixation du carbone. Il a souligné l'importance de la détermination et de la négociation de compromis pour la RPF, ainsi que du suivi et de l'évaluation de la gestion forestière adaptée.

Les participants ont ensuite entendu des exposés portant sur deux études de cas. Citant l'exemple de l'étude menée sur une forêt communautaire du Bassin Carbonifère du Sud du Pays de Galles, Mike Dudley, de la Commission du Royaume-Uni sur la Foresterie, a présenté la manière dont la RPF pourrait restaurer

les paysages dans les zones touchées par des activités passées d'extraction minière et apporter des avantages aux communautés défavorisées. Il a décrit les consultants et les parties prenantes impliquées dans l'étude et donné un aperçu sur ses conclusions, notamment: la détermination d'un portefeuille de sites candidats possibles; la mise en place d'une plate-forme pour les appels aux financements; et la contribution à la mise en place d'un mécanisme pour la gestion des terres sous-exploitées.

San Van Nguyen, du Centre Vietnamien de Recherche sur les Produits Forestiers Non Ligneux, a présenté un exposé sur l'évolution de la restauration forestière au Vietnam. Il a expliqué que le processus de planification allant de haut en bas a mené à une surexploitation, parce que les quotas de production étaient basés plutôt sur les besoins du gouvernement que sur la capacité productive des forêts. Il a donné un aperçu sur la gamme de mesure macro adoptées pour préserver les forêts qui restent et leur biodiversité. Il a déclaré que la réhabilitation des forêts a réussi dans les parcelles de démonstration, mais pas à grande échelle. Il a énuméré les inconvénients de la réhabilitation forestière conduite de bas en haut, citant notamment, un chevauchement dans le travail des institutions et une réduction des possibilités d'adaptation aux réalités locales. Il a souligné le besoin de cadres politiques non seulement pour promouvoir l'accroissement du couvert forestier et la génération de revenus par le biais de la foresterie, mais également pour garantir la qualité des forêts et réduire la pauvreté.

En fin de matinée, les participants se sont répartis en quatre groupes de travail sur les avantages de la RPF, chacun devant procéder à l'examen de deux des quatre questions suivantes: Comment les avantages environnementaux, économiques et culturels de la RPF peuvent-ils être accrus, en particulier pour les pauvres des zones rurales? De quelle expérience disposons-nous dans le domaine du suivi des coûts, des avantages et de divers autres effets des interventions de RPF sur la gestion adaptée, et quelles sont les leçons à en tirer? Quels sont les bénéficiaires potentiels de la RPF et de quelle manière peuvent-ils être impliqués dans la planification et la gestion? Et, de quelle expérience disposons-nous dans le domaine de l'équilibrage de compromis entre les différents groupes de parties prenantes et quels sont les enseignements à tirer? L'après-midi, les rapporteurs des quatre groupes ont résumé les échanges qui y ont eu lieu.

Au sujet de l'accroissement des avantages environnementaux, économiques et culturels de la RPF, en particulier en faveur des pauvres des zones rurales, Fady Asmar (Liban) a parlé de l'importance: d'intégrer les besoins des parties prenantes, de traiter les causes de la dégradation, de mettre en place des politiques macroéconomiques appropriées, de renforcer les processus participatifs, d'encourager la valorisation intégrale des ressources et des services forestiers, au profit des pauvres, et de créer des alternatives de gestion économiquement viables, pour les petits producteurs. Il a parlé également du besoin d'améliorer la compréhension de la différence entre la RPF et la restauration des sites, compte tenu du fait que les avantages tirés de la RPF sont plus importants que l'addition des activités axées sur des sites. Victor Ageyman (Ghana) a déclaré que la RPF devrait être perçue comme étant plutôt une fin en soi, que comme moyen pour parvenir à une fin. Il a précisé que les kits-outils disponibles pour d'autres systèmes de gestion, peuvent être utilisés, et a

souligné l'importance du traitement des besoins des communautés autochtones et d'une éducation sur les savoirs autochtones et sur les bonnes pratiques existantes.

Au sujet des expériences disponibles en matière de suivi des coûts, des avantages et des divers effets des interventions de RPF sur la gestion adaptée, Asmar a commenté qu'indicateurs et processus de suivi font défaut à l'échelle des paysages forestiers, et que le groupe de travail n'a aucune expérience disponible dont il pourrait s'inspirer. Ageyman a fait état des indicateurs socio-économiques et écologiques existants qui ont été utilisés pour influencer le soutien des politiques et des ONG. Il a appelé à des mécanismes pour la gestion des conflits et la réussite des compromis, ainsi qu'à l'adoption de processus de suivi dynamiques et adaptés.

S'agissant des bénéficiaires potentiels de la RPF, Álvaro Luna Terrazas (Bolivie) a identifié les groupes suivants: les utilisateurs directs, comme les personnes pratiquant des collectes de subsistance ou les habitants des forêts; les utilisateurs indirects; les propriétaires terriens privés; les ONG; les gouvernements locaux et centraux; et, les touristes. Helena Maltez (Brésil) a expliqué que les bénéficiaires sont les pays, le lieu, la situation et les projets particuliers, et que la liste peut évoluer avec le temps. Soulignant le besoin d'établir une distinction entre bénéficiaires et parties prenantes, elle a précisé que les bénéficiaires ne peuvent pas tous être déterminés au début des projets de RPF, mais que toutes les parties prenantes doivent être impliquées dès le départ.

Au sujet de l'expérience disponible en matière d'équilibrage des compromis entre les différents groupes d'acteurs, Luna Terrazas a recommandé soit de déterminer les principaux goulots et d'accorder une priorité à leur résolution, soit de résoudre, en premier, les problèmes les plus faciles pour permettre le démarrage. Il a indiqué que le processus devrait être flexible de manière à permettre l'implication des différentes parties prenantes, et a souligné l'importance de l'amélioration de la prise de conscience des parties prenantes, concernant: les risques et les conséquences de la non action; les avantages de la RPF; et du cadre temporel des résultats escomptés. Il a précisé qu'il est essentiel pour le processus de trouver des solutions intégrées, d'établir des réseaux et d'établir la confiance à travers le dialogue. Maltez a déclaré que la génération de revenus et la présence d'un accord initial entre les communautés et les organisations, sur les avantages environnementaux découlant des projets de RPF, sont cruciaux pour sa mise en œuvre. Elle a appelé à l'accroissement du capital naturel et du renforcement des capacités, et à une révision de la législation, des politiques et des régimes fonciers.

**DES OUTILS POUR LES DECIDEURS "LE MARCHÉ AUX OUTILS OU LA GRANDE VIRÉE"**: Cette session a eu lieu mercredi après-midi 6 avril, lorsque les participants ont visité cinq "stations d'outils" de RPF, servant à la détermination et à l'évaluation, la sélection des paysages et les lignes directrices régissant la restauration.

David Lamb et David Pullar, de l'Université de Queensland, en Autriche, a présenté les Systèmes d'Information Géographique et d'Analyse des Indicateurs des Paysages, un outil de prise de décision qui utilise des indicateurs pondérés dans des modèles de simulation, pour explorer les conséquences des options de restauration alternatives. Le modèle produit des résultats graphiques montrant les schémas types spatiaux et des résultats numériques montrant les modifications survenues dans les

paramètres économiques et de conservation, en conséquence des différents types et des différents lieux des activités de restauration.

Emmanuel Ze Meka, de l'OIBT, a présenté les Lignes Directrices de l'OIBT régissant la restauration, la gestion et la réhabilitation des forêts dégradées et des forêts secondaires tropicales. Il a expliqué que les lignes directrices visent à fournir des connaissances de base, sur toutes les questions pertinentes qui doivent être prises en compte dans la planification et la mise en œuvre des stratégies de restauration et de réhabilitation des forêts primaires et secondaires dégradées et des sols forestiers dégradés.

Gerard Rambeloroisa, du WWF-Madagascar, a présenté un exposé sur le classement des paysages pour la mise en œuvre de la RPF à Madagascar. Parmi les critères socio-économiques utilisés pour la sélection des paysages, il a énuméré le régime de propriété foncière, le niveau de cohésion sociale, et le taux d'alphabétisme dans la zone concernée. Il a précisé que les critères économiques englobent l'importance de l'agriculture, le risque de conversion des forêts en terres de pâturage, et le potentiel commercial des produits forestiers. Il a également mentionné des critères écologiques, comme la présence d'espèces menacées d'extinction et endémiques, et des critères politiques, tels que la présence d'une structure fonctionnelle pour la gestion des paysages.

Jim Carle a présenté les outils utilisés dans les Evaluations des Forêts Nationales (EFN) et les Evaluations des Utilisations Intégrées des Terres (EUIT). Il a précisé que l'EFN est un processus de collecte et de gestion des ressources forestières et des données socioéconomiques et environnementales du pays.

Il a expliqué que l'EFN vise à permettre l'élaboration de scénarios utiles à l'analyse des politiques nationales. Il a expliqué aussi que l'EUIT implique un processus similaire de collecte de données, mais qu'elle intègre l'utilisation de terres pour les bétails, les cultures commerciales et les pêches. Il a souligné que l'information collectée est basée sur les besoins du pays, qu'elle est collectée à l'échelon local et qu'elle est mise à la disposition des communautés nationales et internationales.

Melanie Desrochers, de l'UICN, a présenté les outils de la RPF basés sur le web, notamment, le Service d'Information sur la Restauration des Forêts, du Partenariat Mondial pour la RPF. Elle a expliqué que cet outil placé sur la toile fournit des données et facilite l'échange d'informations concernant la RPF. Il est accessible à

<http://www.unep-wcmc.org/forest/restoration/homepage.htm>.

Elle a également mentionné le Service d'Information Mondial sur les Forêts, un portail sur l'Internet regroupant les ressources mondiales sur les données forestières (<http://www.gfis.net>), et, le Fonds Mondial pour la Couverture des Terres, une institution qui élabore et diffuse les données de télédétection satellitaire et des produits intéressant la couverture des sols à toutes les échelles (<http://glcf.umiacs.umd.edu/index.shtml>).

Les participants ont présenté brièvement leurs commentaires sur les exposés, au cours d'une séance plénière présidée par Joseph Cobbinah. Certains participants ont appelé à chercher dans les expériences passées et les agences extérieures au Partenariat, des outils additionnels pour la RPF, et à la simplification des outils, en vue de s'assurer de leur usage dans les pays disposant de faibles capacités technologiques. Un participant a fait part de ses réserves concernant le coût élevé des outils présentés.



**LA GOUVERNANCE ET LES PARTENARIATS:** Cette session s'est déroulée mardi matin 7 avril, et a été présidée par William Jackson. Après une introduction au thème du groupe de discussion, les participants se sont répartis en deux groupes de travail, pour entendre des exposés d'études de cas portant sur "les parties prenantes et les partenariats" et sur "les conditions favorisantes," puis, chacun de ces groupes a débattu d'un ensemble de deux questions. Les rapporteurs de chaque groupe ont présenté un résumé des discussions, à la plénière.

Álvaro Luna Terrazas, du Centre International de Recherche Forestière (CIFOR), a introduit le thème de la gouvernance et des partenariats; en donnant un aperçu sur le contexte évolutif de la gouvernance, qui est en fait passé d'un accent placé sur une RPF à grande échelle, mise en œuvre par le secteur gouvernemental, avec peu d'engagement de la communauté, à un accent sur la décentralisation, la responsabilité du monde de l'entreprise et la participation. Il a souligné l'importance de la cohérence et la continuité des politiques et des régulations régissant l'accès et le partage des avantages. Il a mis en garde contre le risque d'être dépendant du soutien financier extérieur, a mis en exergue le besoin de retombées équitables pour les investisseurs dans les efforts de RPF, et souligné l'importance d'une égalisation des capacités de négociation. Il a appelé à l'octroi d'une attention aux échelles spatiale, temporelle et d'organisation, dans la recherche des indicateurs d'évaluation appropriés. Au sujet des outils et des approches à adopter dans l'amélioration des partenariats pour la RPF, il a décrit les outils utilisés par le CIFOR, pour l'identification des parties prenantes appropriées, et pour faciliter la communication et la négociation des besoins, des attentes et du partage des coûts et des profits. Les participants se sont ensuite répartis en deux groupes de travail.

**Les parties prenantes et les partenariats:** Teresa Moncarz, Los Algarrobos et Manuel Jaramillo, de la Fundación Vida Silvestre Argentina, ont présenté un exposé sur la planification participative de la RPF en Argentine, dans le Misiones Green Corridor et dans le San Roque Lake Watershed, Cordoba. Moncarz a décrit les conditions sociales et environnementales qui ont mené à l'adoption du plan de gestion du bassin hydraulique, soulignant l'importance de la conscientisation des communautés. Jaramillo a donné un aperçu sur le programme de recherche qui intègre les plantations de «yerba-mate;» qui poussent à l'ombre, et d'autres activités économiques respectueuses des forêts, dans les efforts de restauration des forêts. Ils ont mis en relief l'intérêt que les agriculteurs portent aux activités de production alternative et à la formation dans les pratiques forestières. Ils ont également souligné l'importance: du traitement des causes profondes de la dégradation dans les modèles de RPF; de la documentation des expériences; et des modèles adaptés à des contextes socioéconomiques et politiques particuliers.

Vaethelengam Selvam, de la Fondation de Recherche MS Swaminathan (FRMSS), a présenté un exposé sur l'approche fondée sur la science et axée sur les communautés, appliquée dans le cadre de la restauration des terres humides de la mangrove Pichavaram, à Tami Nadu, en Inde. Il a décrit une technique de restauration utilisant des systèmes de canaux pour protéger les terres contre les marées, mise au point de manière informelle par la communauté locale. Il a précisé que la réussite de cette technique a stimulé l'intérêt de nombreuses parties prenantes et a mené à la création d'un programme formel tripartite de gestion de la mangrove, englobant les communautés locales, le département

des forêts et la FRMSS. Il a indiqué que le programme s'est étendu à d'autres zones côtières et que cette réussite est due à l'implication précoce des communautés.

Jim Reeves (Etats-Unis) a présenté à la Plénière un rapport sur la discussion du groupe et a énuméré les préoccupations émises, à savoir: s'assurer d'une participation authentique de tous les membres des partenariats; expliquer clairement la mission des projets et les avantages, à toutes les parties prenantes; bâtir sur les savoirs locaux et jeter des passerelles entre le savoir local et les connaissances scientifiques; élargir la portée de la RPF aux activités non forestières; parler avec les familles locales pour stimuler l'appropriation des projets et la motivation; partager l'information avec les communautés; et localiser les sources de financements, pour leur affectation à l'échelon local.

**Instauration de conditions d'habilitation:** Thomas Stadtmüller, Intercooperation, a présenté une évaluation des conditions d'habilitation de la foresterie communautaire au Népal. Il a expliqué comment l'approche inappropriée, de haut en bas, a abouti à la dégradation des forêts et comment la foresterie communautaire s'est avéré un outil efficace de la RPF. Il a précisé que la RPF nécessite: une participation active des parties prenantes locales; un cadre juridique qui soutient; et des institutions communautaires autonomes, indépendantes et décentralisées. Il a énuméré les effets de cet environnement habilitant, citant notamment: arrêt de la dégradation forestière, restauration du couvert forestier, amélioration de l'interface forêt-agriculture, réduction de l'érosion des sols, et accroissement des capacités locales. Il a conclu par un appel à l'intégration "des plus pauvres des pauvres" dans la gestion forestière.

Aliou Faye, UICN-Mali, a présenté un exposé sur la restauration des forêts humides dans le delta du Niger au Mali. Il a expliqué comment la compétition pour l'accès aux ressources naturelles, les régimes fonciers inappropriés et les conflits, ont mené à la dégradation et à la surexploitation des terres. Il a donné un aperçu du projet de restauration mené par l'UICN, soulignant l'importance de la conscientisation de toutes les parties prenantes, quant à la valeur essentielle des forêts, et de l'établissement d'institutions participatives et consultatives à tous les niveaux. Il a énuméré les effets du projet, citant notamment: la restauration de deux forêts, l'accroissement de la production des pêcheries, la résolution de conflits, l'amélioration de la cohésion sociale et le renforcement des capacités locales.

Rose Ondo (Gabon) a présenté à la plénière un rapport sur les résultats des discussions du groupe. Elle a énuméré les voies et moyens identifiés par le groupe, permettant d'édifier des partenariats équitables pour la RPF, citant notamment: la représentation de l'ensemble des parties prenantes au sein de la structure de collaboration; le respect des décisions locales au plus haut niveau; la formation adéquate de tous les partenaires; et, la décentralisation des processus décisionnels. Elle a indiqué que le dialogue politique pourrait être habilité à travers des tables rondes, l'amélioration de la prise de conscience et le renforcement des capacités, et a souligné l'importance de politiques claires à l'égard de la propriété foncière, l'investissement et la reconnaissance des valeurs des biens et services non ligneux. Elle a appelé à un accès garanti aux marchés, pour les communautés locales et à la suppression des politiques qui restreignent la RPF, comme l'imposition de taxes sur les ventes des produits des communautés.

## LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT, LE FINANCEMENT INNOVANT ET LES INCITATIONS POLITIQUES:

Cette session, présidée par Tim Rollinson, a eu lieu jeudi après-midi 7 avril, et a consisté en une introduction au thème du groupe de discussion, la présentation de trois études de cas, et cinq débats de groupes de travail régionaux.

Michael Jenkins, de Forest Trends, a introduit le thème du financement innovant pour la RPF, en mettant en exergue la taille potentielle et l'importance des marchés pour les paiements des services écosystémiques (PSE). Il a précisé qu'une diversité de marchés et de plans de paiement sont nécessaires pour accommoder la diversité des services écosystémiques, les régimes de propriété foncière et les constituants. Il a élaboré sur les types de marchés: les marchés privés auto-organisés; les paiements publics aux propriétaires fonciers et forestiers; le libre échange des crédits environnementaux; et, les produits forestiers et agricoles éco-étiquetés. Il a présenté des cas de réussite de paiements écosystémiques sur les marchés du carbone, de l'eau et de la biodiversité. Il a énuméré plusieurs avantages directs apportés par les PSE aux industries, aux municipalités et aux moyens de vivre dans les zones rurales, et a souligné le besoin de concevoir des paysages d'écoagriculture, consistant en une mosaïque de zones productives, d'aires protégées et interstices. Il a attiré l'attention sur le "Marché Ecosystémique," une plate-forme de données mondiales basée sur le web et consacrée aux PSE, qui démocratise l'information en encourageant une large participation dans le dialogue politique et qui réduit les coûts d'apprentissage et de transaction.

Matthew Logan, de Potomac Conservancy, a présenté un exposé sur l'initiative 'Growing Native', un partenariat financé par le Service Fédéral Américain des Forêts, pour la restauration du bassin versant du fleuve Potomac. Il a décrit la manière dont le partenariat a accéléré la restauration de la forêt tampon riveraine du fleuve, à travers la fourniture d'incitations économiques aux agriculteurs. Il a expliqué comment des volontaires ont aidé à la collecte de graines d'arbres autochtones à bois dur, qui ont été envoyées aux pépinières étatiques, étant donné que ces dernières n'étaient pas en mesure de répondre à la demande accrue, d'arbres. Il a énuméré les avantages apportés aux pépinières étatiques, citant notamment: l'évitement de la dépense de 30000 dollars, montant annuel payé pour l'achat de graines, et la vente de plants pour un montant de 275000 dollars par an.

María Patricia Tobón Hincapié, de la Corporation Autonome Régionale pour le Rionegro – Région de Nare (CORNARE), a présenté un exposé sur le projet pilote mené en Colombie, qui englobe la gestion forestière durable et le mécanisme de développement propre. Elle a expliqué que les activités du projet ont été convenues avec les propriétaires terriens à travers le maintien d'un forum participatif régional. Entre autres enseignements tirés, elle a cité: l'amélioration du partage des responsabilités décisionnelles des communautés, dans la planification et la mise en œuvre des stratégies de restauration; la démonstration aux parties prenantes, les avantages de leur participation; et, le partage des coûts et des profits entre elles.

Petri Heinonen, Metsähallitus, a présenté un exposé sur le Programme de Biodiversité Forestière pour la Région Sud de la Finlande. Il a précisé que les propriétaires terriens ont adhéré volontairement à des accords à long terme de maintenir ou d'améliorer les valeurs spécifiées de la biodiversité forestière, en contrepartie de paiements gouvernementaux réguliers. Il a

souligné que les propriétaires terriens se sont également engagés dans des soumissions par adjudication, dans lesquelles les autorités environnementales invitent les propriétaires terriens à soumissionner pour des aires à protéger, sur la base de critères de conservation biologique, en indiquant le prix pour lequel ils souhaitent offrir leurs sites à la protection.

Après les présentations, les participants se sont répartis en cinq groupes de travail régionaux sur l'investissement et le financement, pour débattre des deux questions suivantes: Comment les investissements communautaires dans la RPF peuvent-ils être mieux reconnus et mieux appuyés ? et, Comment le secteur privé, à la fois les entreprises et les petits propriétaires, peut-il être mieux engagé ?

Au sujet des voies et moyens de mieux reconnaître et de soutenir les investissements communautaires dans la RPF, Mike Dudley (Royaume-Uni), représentant le groupe UE, Etats-Unis et Russie, a suggéré: l'octroi d'interruptions fiscales aux communautés, au titre des activités de restauration; la fourniture d'opportunités d'emplois dans le domaine de la RPF; et la célébration des activités de RPF à travers distribution de prix et couverture médiatique.

Sam Mwandha (Ouganda), au nom du groupe Africain, a appelé: à rendre compte aux communautés du savoir local et des coûts d'opportunité de la RPF; la reconnaissance des contributions de la main d'œuvre locale; le soutien des technologies appropriées et de leur utilisation à l'échelon local; et la détermination et l'encouragement des organisations internationales et locales qui soutiennent la RPF.

Soulignant que les communautés peuvent fournir un savoir traditionnel fondé sur la sagesse et la pratique, Lal Bharat (Inde), présentant un rapport sur les discussions du groupe asiatique, a appelé: à la participation des communautés dans la planification, dans l'exécution et dans le partage des avantages; à des incitations économiques; à la privatisation de la propriété des projets de RPF; à un cadre politique et juridique habilitant; à l'équité dans le partage des avantages; et à l'évolution des attitudes.

Malick Diallo (Burkina Faso), intervenant au nom du groupe des PFCC, a recommandé la promotion de l'intégration de la RPF dans les stratégies de développement locales et régionales, l'exploration des grandes opportunités commercialisables et de mécanismes de financement innovants, et, la création de réseaux d'information à tous les niveaux.

Ana Luiza Coelho Netto (Brésil), au nom du groupe Amérique Latine, a déclaré que les avantages de la RPF peuvent être diffusés à travers la valorisation des biens et des services écosystémiques, l'édification sur les expériences et les connaissances disponibles, et l'établissement de règles communes entre les pays industrialisés et les pays non industrialisés.

Au sujet de l'engagement du secteur privé de manière plus importante, Dudley a souligné le besoin de comprendre les motivations des entreprises et des petits propriétaires, en vue de déterminer les avantages qui leur seraient offerts. Il a identifié l'image de marque et la responsabilité des entreprises, comme portes d'entrée pour l'engagement des entreprises, et a souligné l'importance de rendre les activités à la fois aisées, agréables et utiles.

Mwandha a déclaré que des lois sont requises pour l'engagement du secteur privé dans les activités de RPF, ainsi que pour la répartition des avantages. Il a également appelé à



la fourniture d'incitations, telles que la certification, l'accès au crédit et la garantie de retour sur les investissements.

Bharat a suggéré l'accroissement de la commercialisation des plants, la création d'opportunités d'emplois durables, et la valorisation des services écosystémiques pour les centrales hydrauliques et pour l'écotourisme.

Diallo a souligné le besoin d'engager le secteur politique, de créer un cadre juridique habilitant pour l'investissement et des kits outils pour les acquéreurs potentiels, d'encourager l'éducation et l'aide internationale en faveur de la RPF, de mettre à disposition des micro-financements, et la création d'incitation économiques spécifiques à la RPF.

Coelho Netto a suggéré d'établir un cadre juridique et institutionnel habilitant, utilisant incitation, certification et audits, et d'améliorer la prise de conscience quant à l'importance du développement durable.

### **LES VISITES DE TERRAIN**

Mardi 5 avril, les participants ont effectué des visites de terrain, à trois projets de restauration, situés à l'intérieur et autour de la Forêt du Littoral Atlantique de l'Etat de Rio de Janeiro. Le premier groupe a visité un projet de reboisement écologique, mené par la compagnie hydroélectrique, *Light*, à Ribeirão das Lages. L'objectif de cette visite était de permettre aux participants d'en savoir davantage sur les efforts de reforestation de *Light* qui visent à assurer une protection des sols, en vue de prévenir la sédimentation du lac, de maintenir et de récupérer les eaux des sources, et de restaurer de manière naturelle ce qui reste de la végétation de la Forêt Atlantique. Le deuxième groupe a visité le projet de restauration forestière mené dans la Réserve Biologique de Poço das Antas, habitat du Golden Lion Tamarin Doré, espèce menacée d'extinction. Les participants ont vu comment l'habitat forestier est protégé et restauré de manière à assurer une population minimale viable, de tamarins. Le troisième groupe a visité un projet de reforestation communautaire, mené dans le Parc National de Tijuca, dans la ville de Rio de Janeiro. Les objectifs de cette visite étaient de voir la manière dont des terres défrichées et cultivées ont été reboisées et mises en valeur au profit des communautés, à travers: la prévention des glissements de terrains; la création d'emplois dans le cadre des activités de mise en valeur; la sécurité de l'eau; la stabilité des sols; les activités récréatives et l'éducation environnementale; et, la prévention de l'implantation urbaine.

Mercredi matin 6 avril, les participants se sont réunis en plénière pour entendre les exposés concernant chacune de ces visites de terrain. Présentant le rapport du groupe qui a visité le projet de reboisement *Light*, Lal Bharat a décrit les avantages des activités de reboisement pour l'eau et pour les usagers de l'électricité, en aval, mais a précisé que les communautés locales n'étaient pas impliquées dans les activités de restauration, et que des espèces principalement exotiques sont utilisées pour le reboisement.

Herman Savenije (Pays-Bas), rapporteur du groupe qui a visité la Réserve Biologique de Poço das Antas, a présenté un exposé sur les activités de restauration de l'habitat et sur les défis posés dans ce paysage hautement démembré très dégradé. Il a précisé que la majeure partie du territoire de cette zone, est un pâturage privé et que la participation du propriétaire dans le projet est informelle et à caractère bilatéral, sans aucun processus participatif réel dans la planification de l'occupation des sols. Il

a souligné le besoin de passer de l'approche fondée sur le site, à une approche fondée sur le paysage.

Michael Peter (Afrique du Sud), rapporteur du groupe qui a visité le Parc National de Tijuca, a présenté un rapport sur les réussites enregistrées par le projet de reboisement, dans la réalisation de la stabilité des eaux et des sols. Il a également parlé des points faibles du projet, relevés dans les domaines de la création d'opportunités d'emplois dans le cadre des activités de restauration, de la fourniture de moyens de subsistance alternatifs, dans l'élevage de bétails, et dans la garantie de la viabilité économique des activités.

Les principales préoccupations soulevées par les participants dans le débat qui a suivi, ont porté: sur le fait que les plans initiaux des projets n'intègrent pas des approches participatives; sur le caractère spécifique au site des projets et le fait que leur capacité risque d'empêcher l'élargissement des initiatives existantes; et sur le besoin d'appliquer à la restauration, des approches de gestion souples, aptes à s'adapter à l'évolution des besoins écologiques et sociaux.

### **LE CHALLENGE DE PETRÓPOLIS**

Vendredi matin 8 avril, au cours de la plénière de clôture, Tasso Rezende de Azevedo a lu le Challenge de Petrópolis, qui, a-t-il indiqué, sera présenté par le Brésil et le Royaume-Uni à la FNUF-5, avec le rapport de l'Atelier. Les participants ont ensuite présenté leurs commentaires sur le contenu du texte du Challenge, proposant l'insertion de références au secteur privé, aux programmes forestiers nationaux et au rôle de la RPF dans la réalisation des ODM. Rezende de Azevedo a indiqué que les commentaires seront intégrés dans le document.

**LE CHALLENGE DE PETRÓPOLIS:** Le Challenge définit la RPF comme étant un véhicule pour la concrétisation des engagements internationalement convenus en faveur des forêts, de la biodiversité, des changements climatiques et de la désertification, et souligne son rôle clé dans la réalisation des ODM. Il appelle à l'établissement de liens entre la RPF et les processus de développement de l'échelon national.

Le Challenge souligne les accomplissements de la RPF dans la restauration des biens et services clés dans les terres dégradées et déboisées, et dans l'amélioration des moyens de subsistance. Il énonce que la RPF vise plutôt à restaurer l'intégrité écologique et à améliorer la productivité et la valeur économique des terres dégradées, qu'à rétablir les forêts vierges du passé. Le Challenge souligne qu'il n'existe pas de recette garantissant la réussite de la RPF et qu'il fournit une approche graduelle, adaptée et réactive qui commence à zéro et qui implique les parties prenantes.

Les étapes suivantes déterminées par le Challenge englobent: un appel aux nouveaux membres de se joindre au Partenariat Mondial pour la RPF; et le lancement d'un portefeuille de nouvelles initiatives de restauration de paysages forestiers, par le Partenariat Mondial, d'ici fin 2006, en vue de mettre en place un réseau d'apprentissage.

Le Challenge se termine sur un appel à la communauté internationale, à restaurer des paysages forestiers, au profit des êtres humains et de la nature, et à contribuer à l'inversion de l'évolution de l'érosion et de la dégradation des forêts.

### **SESSION DE CLOTURE**

Vendredi matin 8 avril, Jim Reeves a ouvert la session de clôture consacrée au thème des évolutions et des directions

futures. Il s'est félicité de l'enthousiasme et du dur labeur du groupe, et a appelé à faire de la RPF une réalité palpable.

Jim Ball, rapporteur de l'Atelier, a énuméré les résultats de l'Atelier attendus par les participants et a résumé les questions traitées. Un sujet de la compréhension de la RPF, il a déclaré que l'Atelier a permis d'éclaircir: le concept de paysage forestier; l'importance de la planification et des approches adaptatives; et les similitudes entre la RPF et d'autres approches de gestion des ressources naturelles. Il a également mis en exergue le thème récurrent de la difficulté de la mise en application des approches participatives. Au sujet des avantages offerts par la RPF, il a énuméré, entre autres sujets abordés, le renforcement des capacités, le traitement de la trésorerie et l'examen du pour et du contre l'utilisation d'espèces exotiques et d'espèces autochtones. Au sujet des outils utiles aux décideurs, il a indiqué que le groupe a appelé: à des données crédibles et actuelles pour les prises de décisions; à des outils adaptés permettant de cibler les usagers; à de nouvelles technologies; et à des outils et des méthodologies appropriés, élaborés en cherchant dans d'autres disciplines. Au sujet de la gouvernance et des partenariats, il a déclaré que le groupe a mis l'accent sur: la démocratisation, la décentralisation et la délégation de pouvoirs, ce dernier point restant un défi difficile à relever; la reconnaissance de la diversité des formes des partenariats possibles; la reconnaissance que de nombreux défis restent à relever dans des domaines politique et institutionnel; le passage des projets à des programmes; et l'importance de la sécurité du régime de propriété foncière. Il a également fait état de la poursuite du débat sur le suivi et l'évaluation, les participants ne parvenant pas à s'accorder sur la disponibilité des outils appropriés. Au sujet des opportunités d'investissement, des financements innovants et des incitations politiques, il a résumé les réserves du groupe concernant: le besoin de trouver des forces motrices économiques, en particulier celles qui seraient profitables aux pauvres; le besoin de créer des incitations et des alternatives de gestion économiquement viable pour les petits producteurs; et le besoin d'impliquer le secteur privé et de reconnaître l'émergence de nouveaux marchés pour les paiements des services écosystémiques. Il a énuméré les voies et moyens d'aller de l'avant, citant notamment le recours à des projets pilotes permettant un apprentissage sur le tas, l'édification sur les connaissances disponibles, avec planification et négociation impliquant les diverses parties prenantes, la mobilisation des principaux groupes, la sensibilisation du public, et l'amélioration de l'information technique et des données du marché.

Mike Dudley a présenté un rapport sur les plans, les possibilités et les défis futurs du Partenariat Mondial pour la RPF. Il a précisé que la question de la RPF sera traitée au cours de la FNUF-5, durant la table-ronde ministérielle, que le rapport de l'atelier sera présenté durant la session officielle, et qu'un événement spécial axé sur la RPF est prévu en marge de la réunion. Au sujet des activités futures, il a mentionné qu'un certain nombre d'ateliers régionaux et nationaux, consacrés à la RPF, sont fixés par l'OIBT et l'UICN, et a appelé à la commercialisation et à la discussion des avantages de la RPF avec le secteur privé, le secteur agricole et le secteur financier.

Dans le débat qui a suivi, les participants ont souligné le besoin d'effectuer un travail de lobbying auprès des secteurs public et privé, et d'ajuster les activités de marketing aux particularités régionales. Au sujet des engagements personnels pouvant être pris

par les participants, pour faire avancer les choses, un participant a parlé de l'élaboration d'un programme d'action national, au cours du prochain atelier du groupe de travail Ghanéen sur la RPF. Un autre a offert de travailler sur la "notion" de RPF pour permettre la promotion du concept sans lui assigner une définition établie.

Tasso Rezende de Azevedo a déclaré que les participants ont utilisé au mieux l'Atelier, a encouragé une focalisation sur la prochaine FNUF-5 et a remercié les organisateurs, les sponsors et les participants.

Tim Rollinson a déclaré que l'Atelier a atteint son objectif consistant à procéder à un échange d'expériences et un partage des connaissances concernant la RPF. Il a remercié les participants et le gouvernement brésilien, et a clôturé la réunion à 12h11.

## REUNIONS A VENIR

### **SYMPOSIUM DE PLUM CREEK SUR LE PROTOCOLE DE KYOTO, LES FORETS ET LES MARCHES DES ARBRES VIVANTS: LA SCIENCE ET LES POLITIQUES D'UTILISATION DES TERRES POUR LA FIXATION DU CARBONE:**

Cette réunion se déroulera les 13 et 14 avril 2005 à Missoula, dans le Montana, aux Etats-Unis. L'Université du Collège du Montana de Foresterie et de Conservation, accueillera cette réunion sur les dernières découvertes scientifiques concernant le rôle des forêts et des décisions ayant trait à l'utilisation des terres, dans la fixation du carbone, et les liens entre les initiatives forestières axées sur la fixation du carbone, et les avantages environnementaux et sociaux. Pour de plus amples renseignements, contacter: University of Montana's College of Forestry and Conservation; tel: +1-406-243-5521; fax: +1-406-243-4845; e-mail: [carbonconference@forestry.umt.edu](mailto:carbonconference@forestry.umt.edu); Internet: <http://www.forestry.umt.edu/kiosk/Conference/Carbon/>

**ATELIER DE L'OIBT SUR LES APPROCHES PROGRESSIVES APPLIQUEES A LA CERTIFICATION:** Cet atelier de l'Organisation Internationale des Bois Tropicaux, aura lieu du 19 au 21 avril 2005 à Bern, en Suisse. L'atelier cherchera à promouvoir l'utilisation des approches progressives en matière de certification, dans les pays en développement exportateurs de bois tropicaux. Pour les détails, contacter: Manoel Sobral Filho, ITTO Executive Director; tel: +81-45-223-1110; fax: +81-45-223-1111; e-mail: [itto@itto.or.jp](mailto:itto@itto.or.jp); Internet: <http://www.itto.or.jp>

**COMITE POUR L'EXAMEN DE LA MISE EN APPLICATION DE LA CONVENTION SUR LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION (CRIC – UNCCD):** La CRIC-3 se tiendra à Bonn, en Allemagne, du 2 au 11 mai 2005. Les concertations entre les pays Parties des Annexes Régionales de Mise en Œuvre, auront lieu les 2 et 3 mai 2005. Pour en savoir davantage, contacter: UNCCD Secretariat; tel: +49-228-815-2802; fax: +49-228-815-2898; e-mail: [secretariat@unccd.int](mailto:secretariat@unccd.int); Internet: <http://www.unccd.int/>

### **ATELIER SUR LES OPTIONS OFFERTES POUR L'INTEGRATION DES ACTIVITES D'UTCUTF DANS L'ACCORD CLIMATIQUE INTERNATIONAL**

**POST-2012:** Cette réunion se déroulera les 5 et 6 mai 2005 à Graz, en Autriche. Joanneum Research et un certain nombre d'autres organisations et agences accueillent cet atelier international sur les options offertes pour l'intégration des activités menées dans le domaine de l'utilisation des terres, des



changements survenus dans l'utilisation des terres et la foresterie (UTCUTF), dans l'accord climatique international post-2012.

Pour plus de précisions contacter: Neil Bird, Joanneum Research; tel: +43-316-876-1338; fax: +43-316-876-1320; e-mail:

[neil.bird@joanneum.at](mailto:neil.bird@joanneum.at); Internet:

<http://www.joanneum.at/CarboInvent/post2012/workshop.html>

#### PREMIERE SESSION DU FORUM DES NATIONS

**UNIES SUR LES FORETS:** La FNUF-5 aura lieu du 16 au 27 mai 2005 au siège des Nations Unies à New York. Pour d'autres renseignements, contacter: Elisabeth Barsk-Rundquist, UNFF Secretariat; tel: +1-212-963-3262; fax: +1-917-367-3186; e-mail: [barsk-rundquist@un.org](mailto:barsk-rundquist@un.org); Internet:

<http://www.un.org/esa/forests/session.html>

#### EDITION 2005 DU SOMMET MONDIAL SUR LES

**FORETS ET LE PAPIER:** Cette réunion aura lieu du 1<sup>er</sup> au 3 juin 2005 à Vancouver, au Canada. Le Sommet vise à mettre en présence les hauts responsables des entreprises des forêts et du papier et les décideurs politiques gouvernementaux, pour l'examen des principales questions et des défis auxquels ce secteur sera confronté, à l'échelle mondiale, au cours de la décennie à venir. Faisant partie intégrante de cet événement, la 18<sup>e</sup> Conférence annuelle de Pricewaterhouse Coopers sur l'Industrie Mondiale des Forêts et du Papier, se déroulera le 1<sup>er</sup> juin. Elle sera suivie par l'événement "Vision 2015: la Décennie à venir de l'Industrie Mondiale des Forêts et du Papier," les 2 et 3 juin. Pour de plus amples renseignements, contacter: Forest Products Association of Canada; tel: +1-604-775-7300; fax: +1-604-666-8123; e-mail: [info@globalforestpapersummit.com](mailto:info@globalforestpapersummit.com); Internet: <http://www.globalforestpapersummit.com/main.cfm>

#### CONFERENCE PREPARATOIRE DE LA

#### REUNION MINISTERIELLE SUR L'APPLICATION DES LEGISLATIONS FORESTIERES ET DE LA GOUVERNANCE, EN EUROPE ET EN ASIE DU

**NORD:** Cette réunion est prévue du 6 au 8 juin 2005, à Moscou, Fédération de Russie. Elle servira à la préparation de l'initiation du processus de l'Application des Législations Forestières et de la Gouvernance (FLEG) pour l'Europe et en Asie du Nord; la conférence ministérielle est prévue fin automne 2005, en fédération de Russie. Pour plus de précisions, contacter: Nalin Kishor; tel: +1-202-473-8672; fax: +1-202-522-1142; e-mail: [nkishor@worldbank.org](mailto:nkishor@worldbank.org); Internet: <http://lnweb18.worldbank.org/ESSD/ardext.nsf/14ByDocName/ForestGovernanceProgram>

#### 38<sup>e</sup> SESSION DU CONSEIL INTERNATIONAL SUR LES

**BOIS TROPICAUX:** L'OIBT-38 et les Sessions des Comités Associées se dérouleront à Brazzaville, en République du Congo, du 19 au 21 juin 2005. Pour plus de précisions, contacter: Manoel Sobral Filho, Executive Director, ITTO; tel: +81-45-223-1110; fax: +81-45-223-1111; e-mail: [itto@itto.or.jp](mailto:itto@itto.or.jp); Internet:

<http://www.itto.or.jp/live/PageDisplayHandler?pageId=189>

#### TROISIEME PARTIE DE LA CONFERENCE DES NATIONS UNIES POUR LA NEGOCIATION DE L'ACCORD SUCCEDANT L'ACCORD INTERNATIONAL SUR LES BOIS TROPICAUX DE 1994:

Cette réunion se tiendra du 27 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2005 à Geneva, en Suisse. Pour en savoir davantage, contacter: UNCTAD Secretariat, Intergovernmental Affairs and Outreach Service; tel: +41-22-917-5809; fax: +41-22-917-0056; e-mail: [correspondence@unctad.org](mailto:correspondence@unctad.org); Internet: <http://www.unctad.org/Templates/Meeting.asp?intltemID=3323&lang=1>

**XXII CONGRES MONDIAL DE L'UIORF:** Ce Congrès de l'Union International des Organismes de Recherche Forestière (UIORF) aura lieu du 8 au 13 août 2005 à Brisbane, en Australie, et sa focalisera sur le thème "Les Forêts dans la Balance: Etablir des Liens entre la Tradition et la Technologie." Pour plus de précisions, contacter: Congress Manager, PO Box 164, Fortitude Valley QLD 4006, Australia; tel: +61-0-7-3854-1611; fax: +61-0-3854-1507; e-mail: [iufro2005@ozacom.com.au](mailto:iufro2005@ozacom.com.au); Internet:

<http://www.iufro2005.com>

#### MISE EN PRATIQUE DES POLITIQUES INTERACTIVES DANS LE SECTEUR DES FOREST & DE LA NATURE – GESTION DE L'APPRENTISSANCE DES APPROCHES DU SECTEUR ET DES PROGRAMMES FORESTIERS NATIONAUX, AUX DIVERSES PARTIES

**PRENANTES:** Ce cours sera dispensé du 12 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2005, à Wageningen, aux Pays-Bas. Il vise à fournir aux participants idées, connaissances et aptitudes utiles à la conception et à la gestion de l'élaboration et de la mise en application de processus politiques interactifs dans le domaine des forêts et de la nature. Pour les détails, contacter: International Agricultural Centre (IAC); tel: +31-317-495-495; fax: +31-317-495-395; e-mail: [training.iac@wur.nl](mailto:training.iac@wur.nl); Internet: <http://www.iac.wur.nl/iac/courses/module.cfm?code=34/00/2005>

**8<sup>e</sup> CONGRES MONDIALE SUR LA JUNGLE:** Le 8<sup>e</sup> CMJ aura lieu du septembre au 6 octobre 2005, à Anchorage, en Alaska. Le thème du Congrès est la Jungle, les Zones naturelles et les Etres Humains –Partenariat pour la Planète. Le Congrès produira les données les plus à jour et les plus précises concernant les avantages offert par la jungle et les zones naturelles aux sociétés contemporaines et traditionnelles, et dégagera les meilleurs modèles disponibles d'équilibre entre la conservation de la jungle et des zones naturelles et les besoin humains. Pour plus de renseignements, contacter: Secretariat; e-mail:

[info@8wwc.org](mailto:info@8wwc.org); Internet: <http://www.8wwc.org/>

#### SEPTIEME CONFERENCE DES PARTIES A LA CONVENTION SUR LA LUTTE CONTRE LA

**DESERTIFICATION:** La CdP-7 de la CCD est prévue du 17 au 28 octobre 2005, à Nairobi, au Kenya. Pour plus de précisions, contacter: UNCCD Secretariat; tel: +49-228-815-2802; fax: +49-228-815-2898; e-mail: [secretariat@unccd.int](mailto:secretariat@unccd.int); Internet: <http://www.unccd.int/>

#### REUNION MINISTERIELLE SUR L'APPLICATION DES LEGISLATIONS FORESTIERES ET DE LA GOUVERNANCE, POUR L'EUROPE ET L'ASIE

**DU NORD:** Cette réunion est prévue fin automne 2005, en Fédération de Russie. Elle contribuera à l'initiation du processus de l'Application des Législations Forestières et de la Gouvernance (FLEG) en Europe et en Asie du Nord. Les dates et lieu précis de la réunion restent à fixer. Pour de plus amples renseignements, contacter: Nalin Kishor; tel: +1-202-473-8672; fax: +1-202-522-1142; e-mail: [nkishor@worldbank.org](mailto:nkishor@worldbank.org); Internet: <http://lnweb18.worldbank.org/ESSD/ardext.nsf/14ByDocName/ForestGovernanceProgram>

**39<sup>e</sup> SESSION DU CONSEIL INTERNATIONAL DES BOIS TROPICAUX:** La CIBT-39 et les Sessions des Comités Associées se dérouleront à Yokohama, au Japon, du 7 au 12 novembre 2005. Pour plus de précisions, contacter: Manoel Sobral Filho, Executive Director, ITTO; tel: +81-45-223-1110; fax: +81-45-223-1111; e-mail: [itto@itto.or.jp](mailto:itto@itto.or.jp); Internet: <http://www.itto.or.jp/live/PageDisplayHandler?pageId=189>